



Annecy, le 28 octobre 2022

Communiqué de presse

Deuxième réunion publique sur la qualité de l'air en vallée de l'Arve Intervention sur les impacts de la pollution de l'air sur la santé et annonce de l'évaluation du PPA

Plus de 80 personnes étaient présentes ce vendredi 27 octobre 2023 au théâtre des Allos à Cluses pour rencontrer les acteurs du PPA lors du forum des initiatives puis à la réunion publique qui lui succédait. Comme l'année dernière, Yves le Breton, préfet de la Haute-Savoie et président de la Commission Locale de l'Air (CL'Air) a mené cette réunion en présence d'Éric Fournier, vice-président de la CL'Air représentant la Région et de Jean-Philippe Mas représentant le Département à la CL'Air et maire de Cluses, ville d'accueil de cette deuxième édition. Les élus pilotes des plans d'actions, ATMO et les services de l'État ont présenté l'ensemble des actions du PPA et son actualité. Le débat s'est engagé autour des thématiques abordées par l'intervention commune des associations d'une part et par celle de Jean-Luc Jaffrezo, directeur de recherches au CNRS sur la relation entre pollution de l'air et santé et sur les nouvelles pratiques qui se dessinent pour évaluer la toxicité des particules fines et ultrafines (PUF). À l'issue de la réunion, le préfet a annoncé le début de l'évaluation des actions du PPA pour un rendu en avril.

Des résultats significatifs du PPA et son évaluation qui débute

Cette deuxième réunion publique a également permis de rappeler les résultats des 30 actions sur les sources de pollution (le secteur résidentiel, les transports et l'industrie), sur la promotion de l'économie de la ressource et la diminution des déchets ainsi que sur la mobilisation citoyenne et l'information. Depuis 10 ans, on peut constater des baisses de - 31% des émissions de particules fines et de - 28% des émissions d'oxydes d'azote. Ce sont des résultats très significatifs, mais il est essentiel de poursuivre cet effort collectif pour continuer d'améliorer et pérenniser la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve au profit de la santé de tous. Le Fonds Air Bois qui fête ses 10 ans a permis à lui seul une baisse de -162t de PM10 (33% du total des émissions de la vallée) et de -158t de PM2.5 (34% du total des émissions de la vallée) avec 5423 appareils de chauffage non performants remplacés.

Au vu de ces résultats positifs, de la nouvelle dynamique de cette deuxième phase du PPA, et en réponse aux associations, le préfet a annoncé une évaluation des actions du PPA à partir du mois de novembre et qui doit rendre ses conclusions en avril 2024.

Un dialogue constructif et suivi de mesures avec les citoyens et les associations

Le préfet avait souhaité, comme son prédécesseur, établir un vrai dialogue avec les citoyens à travers les réunions publiques et les réseaux sociaux ainsi qu'avec les associations parties prenante dans la gouvernance du PPA. C'est ainsi que plusieurs mesures sont directement issues des demandes ou interpellations des uns et des autres. Pour répondre à l'enjeu des contrôles des limitations de vitesses sur l'A40, notamment en période hivernale, qui débute ce 31 octobre, le préfet a annoncé le déploiement d'un itinéraire de contrôle radar, c'est-à-dire un itinéraire où les radars sont déplacés régulièrement en n'étant annoncés que par panneau unique. Sur le sujet des particules ultrafines soulevé lors de la dernière réunion publique, une étude est menée cet hiver aux Bossoms avec la mise en place d'un capteur qui dénombrera les particules ultrafines et dont les prélèvements permettront l'étude du potentiel oxydant de celles-ci (cf. plus bas pour la définition du potentiel oxydant). En outre, un capteur de particules ultrafines sera mis en place en station fixe à Passy, de manière pérenne, dans le courant de l'année 2024.

Piloté par

Financé par

Co-animé par

Une intervention sur les impacts sur la santé des particules et la manière de les évaluer

Si les effets délétères des particules sur la santé et notamment des particules ultrafines qui pénètrent plus profondément dans les poumons n'est plus à démontrer, Jean-Luc Jaffrezo nous explique que la taille seule des particules ne suffit pas à déterminer leur dangerosité. Leur potentiel oxydant est également en jeu, à savoir, l'effet de détérioration (d'oxydation) qu'elles ont sur les tissus pulmonaires. Et là, c'est leur composition chimique qui est en cause. D'où de nouvelles études qui sont menées dans ce sens, dont celle qui a lieu aux Bossoms entre ATMO et l'Institut des géosciences de l'environnement à laquelle participe Jean-Luc Jaffrezo. Jean-Luc Jaffrezo et de nombreux autres scientifiques prônent cette approche auprès de l'Europe et de l'OMS pour mieux définir les seuils et les impacts des particules.

Des associations partenaires qui s'interrogent sur le bilan et sur certaines actions

De leur côté, les associations au cours de leur intervention commune à la tribune ont pu faire part de leur propre bilan du PPA avec notamment des interrogations sur la pertinence du développement du bois énergie, notamment en raison de ses émissions de particules ultrafines, le constat de la problématique du coût et des délais de réalisation de la modernisation de la voie ferrée qui reste une priorité et le point d'avancement de fermeture d'un incinérateur et l'avancement de la politique menée en matière de réduction des déchets.

Un débat qui a abordé tous les sujets de préoccupation

D'autres sujets ont été abordés, notamment la gestion et la réduction des déchets, les enjeux de mobilité alternatives, la décarbonation des transports, les projets de mobilité douce, le développement du covoiturage ainsi que la surveillance des établissements industriels sensibles.

Comme l'année dernière, le PPA laisse un canal de communication ouvert à tous jusqu'à la fin du mois de novembre pour que les habitants puissent encore poser leurs questions à l'adresse : ppa-arve-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Les habitants peuvent également s'informer sur les comptes Facebook et LinkedIn du PPA (plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve en barre de recherche) et dispose d'un site internet : mavallée-enclair.fr

Le PPA de la vallée de l'Arve

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté en partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve. Tous sont mobilisés sur cet enjeu crucial avec un objectif : réduire la pollution pour la santé de tous. Ces actions permanentes ou temporaires sont soit réglementaires et mises en œuvre par arrêtés préfectoraux, soit volontaires, portées par l'État, les collectivités et les acteurs locaux.

*les élus présents avec le préfet et le sous-préfet de Bonneville pour répondre aux habitants

Éric Fournier, représentant la région, président de la CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, maire de Chamonix et pilote du plan d'actions mobilités transports

Jean-Philippe Mas, représentant le président du Département, vice-président du Département, vice-président de la CL'AIR, président de la CC Cluses Arve Montagne et maire de Cluses et également co-pilote de la commission ressources et déchets

Raphaël Castera, vice-président à l'environnement de la CC du Pays du Mont-Blanc, maire de Passy et pilote du plan d'actions sur le résidentiel

Contacts presse

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Ajuste

Fergus Mordacq

06.62.73.74.14

fergus.mordacq@ajuste-communication.fr